GROS Denis **N° de la notice** : L1206063

Nom : GROS

Prénom(s) : Denis

Sexe : Homme

Date de naissance : 10-09-1773

Lieu de naissance : Rhône, Lyon

Cote(s) : LH//1206/63

Lieu de conservation du dossier : Archives nationales ; site de Pierrefitte-sur-Seine

Mention sur la réutilisation des métadonnées: La mise en ligne de ces documents respecte les dispositions du décret n° 2018-1117 du 10 décembre 2018 relatif aux catégories de documents administratifs pouvant être rendus publics sans faire l'objet d'un processus d'anonymisation.Pour toute demande relative à vos droits en matière de protection des données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de la Culture à l'adresse suivante :

https://www.culture.gouv.fr/Contact-protection-des-donnees-personnelles

GROS Denis **N° de la notice** : L1206063

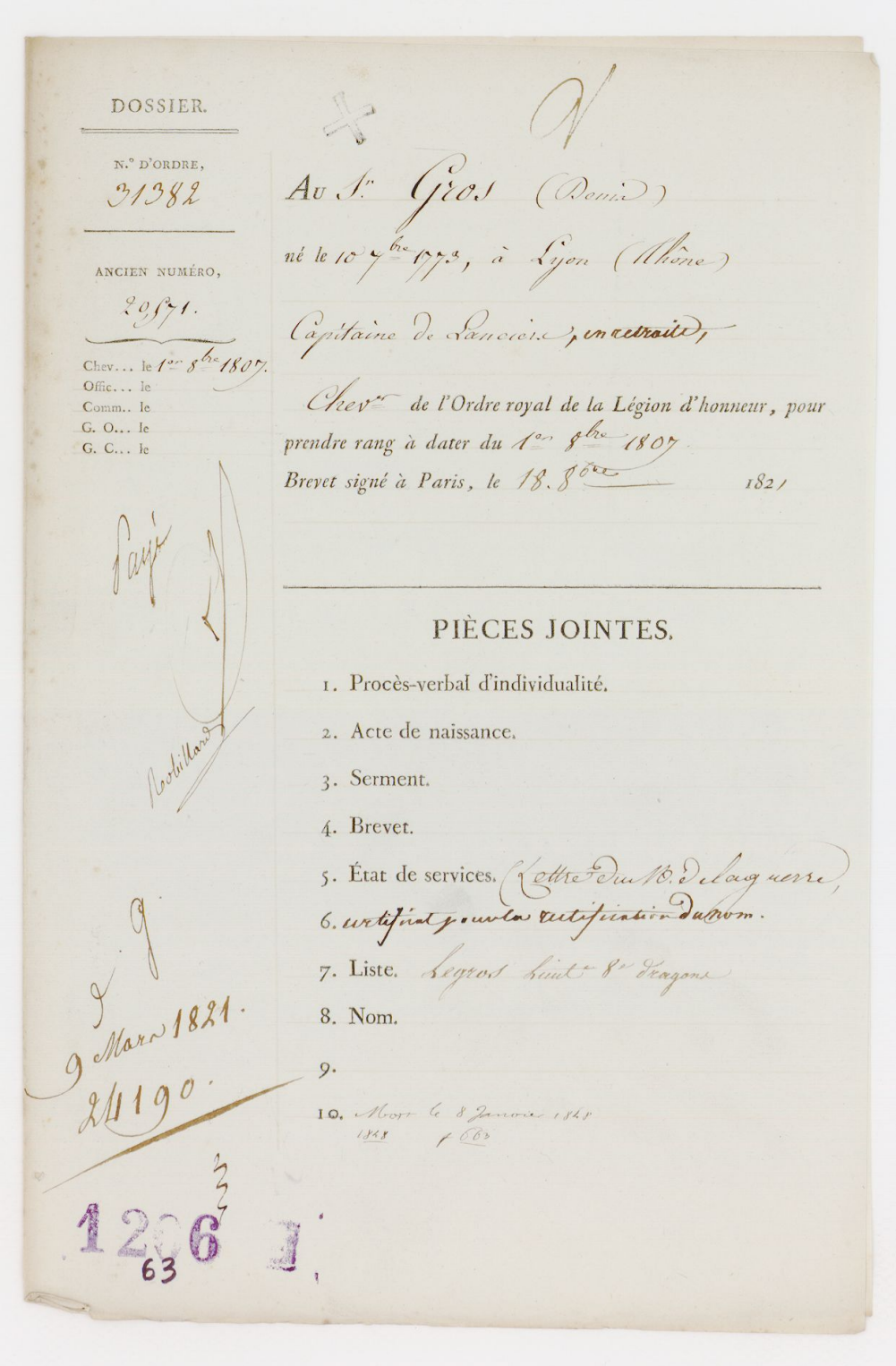

DOSSIER.

N.° D'ORDRE,
31382

ANCIEN NUMÉRO,
20971.

Chev... le 1er 8bre 1807.
Offic... le
Comm.. le
G. O... le
G. C... le

Au Sr Gros (Denis)
né le 10 7bre 177[illegible], à Lyon (Rhône)
Capitaine de Lancier, en retraite,
Chev[illegible] de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, pour prendre rang à dater du 1er 8bre 1807.
Brevet signé à Paris, le 18. 8bre 1821

PIÈCES JOINTES.

1. Procès-verbal d'individualité.
2. Acte de naissance.
3. Serment.
4. Brevet.
5. État de services. (Lettre du M. de la guerre,
6. certificat pour la rectification du nom.
7. Liste. Legros Denis 8e Dragons
8. Nom.
9.
10. Mort le 8 Janvier 1848 f 663

9 Mars 1821.
2/1190.

1206 1
63

GROS Denis **N° de la notice** : L1206063

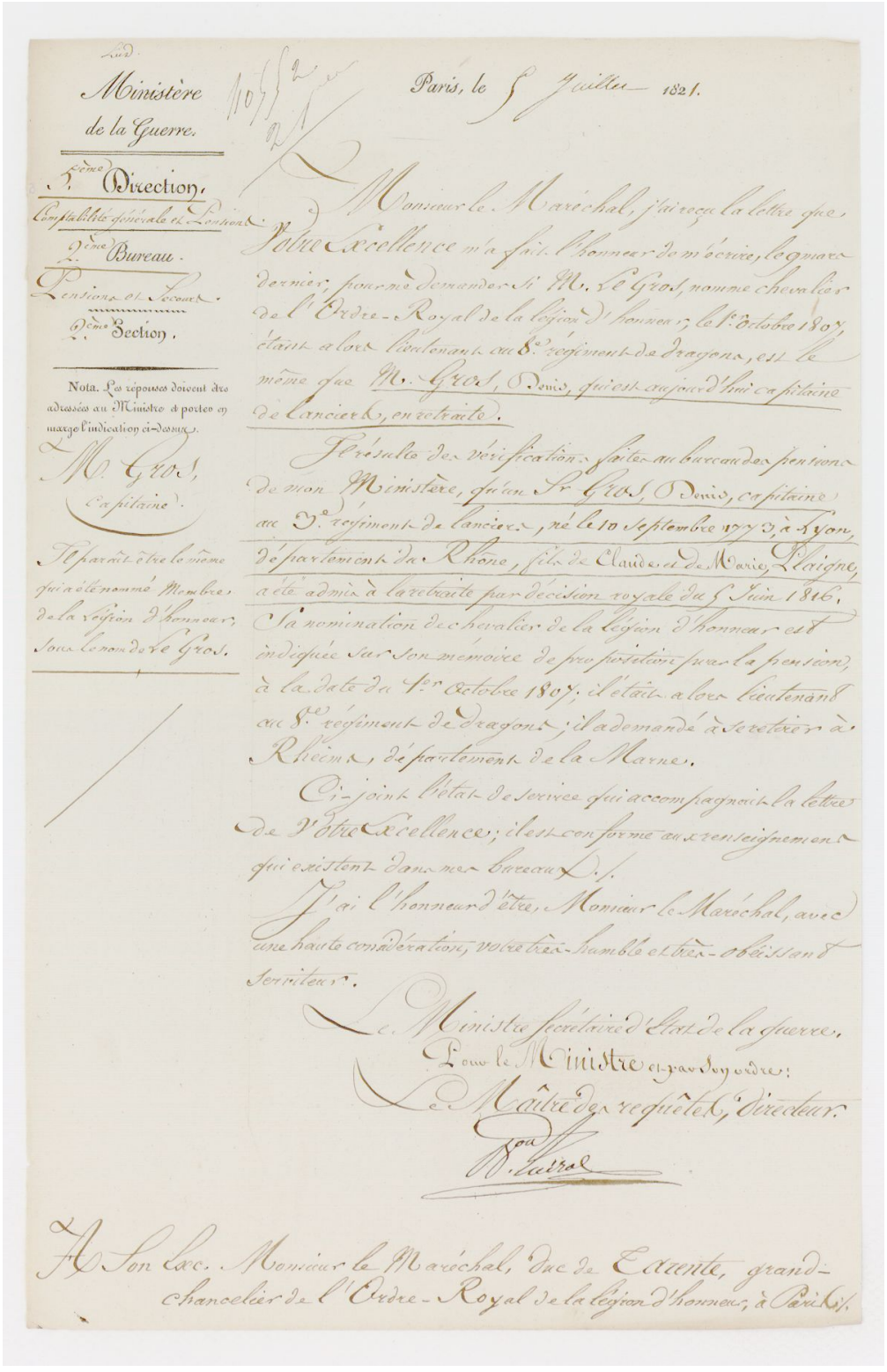

Ministère de la Guerre.
1ère Direction,
Comptabilité générale et Contrôle.
2ème Bureau.
Pensions et Secours.
2ème Section.

Nota. Les réponses doivent être adressées au Ministre et portées en marge l'indication ci-dessus.

M. Gros,
Capitaine.

Il paraît être le même qui a été nommé Membre de la Légion d'honneur, sous le nom de Le Gros.

Paris, le 5 Juillet 1821.

Monsieur le Maréchal, j'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, le 9 mars dernier, pour me demander si M. Le Gros, nommé chevalier de l'Ordre-Royal de la légion d'honneur, le 1er. Octobre 1807, était alors lieutenant au 8e. régiment de dragons, est le même que M. Gros, Denis, qui est aujourd'hui capitaine de lanciers, en retraite.

Il résulte des vérifications faites au bureau des pensions de mon Ministère, qu'un Sr. Gros, Denis, capitaine au 3e. régiment de lanciers, né le 10 Septembre 1773, à Lyon, département du Rhône, fils de Claude et de Marie Peigne, a été admis à la retraite par décision royale du 5 Juin 1816. Sa nomination de chevalier de la légion d'honneur est indiquée sur son mémoire de propositions pour la pension, à la date du 1er. Octobre 1807; il était alors lieutenant au 8e. régiment de dragons; il a demandé à servir à Rheims, département de la Marne.

Ci-joint l'état de service qui accompagnait la lettre de Votre Excellence; il est conforme aux renseignemens qui existent dans nos bureaux.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Maréchal, avec une haute considération, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le Ministre secrétaire d'État de la guerre,
Pour le Ministre et par son ordre:
Le Maître des requêtes, Directeur.
Baron Pastoret

A Son Exc. Monsieur le Maréchal, Duc de Tarente, grand-chancelier de l'Ordre-Royal de la légion d'honneur, à Paris.

GROS Denis **N° de la notice** : L1206063

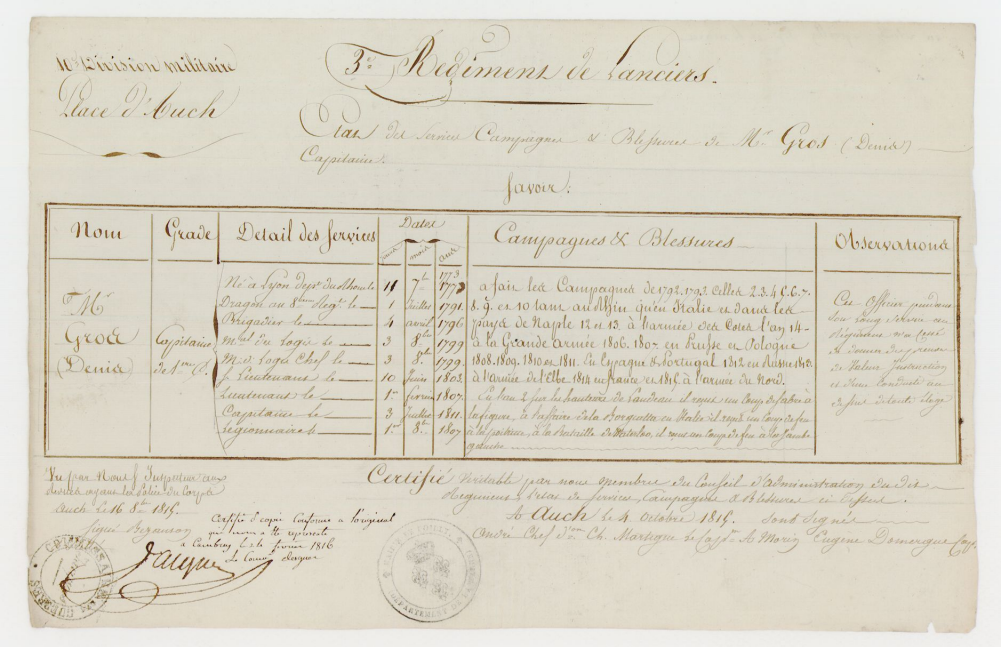

11e Division militaire
Place d'Auch

3e Régiment de Lanciers.

Etat des services Campagnes & Blessures de Mr Gros (Denis)
Capitaine.

Favoir :

Nom	Grade	Detail des services	Dates			Campagnes & Blessures	Observations
			Jours	mois	Ans		
Mr Gros (Denis)	Capitaine de 1re Cl.	Ne à Lyon Dept du Rhone le	11	7bre	1773	A fait les Campagnes de 1792. 1793 Celles de l'An 2. 3. 4 de la R.	Cet Officier jouissant d'une bonne réputation sous tous rapports, et ayant donné des preuves de Valeur, Intelligence et Bonne Conduite sur le Champ de bataille, Siege
		Dragon au 8ème Regt le	1	Juillet	1791	8 ans en 10 tems au Siege de Gaëte en Italie et dans les	
		Brigadier le	1	avril	1796	Campagnes de Naples 12 et 13 à l'armée des Cotes de l'Ouest	
		Mal des Logis le	3	8bre	1799	à la Grande Armée 1806. 1807 en Russie en Pologne	
		Mal des Logis Chef le	3	9bre	1799	1808. 1809. 1810 et 1811. En Espagne et Portugal 1812 en Russie 1813	
		1er Lieutenant le	10	Juin	1803	à l'armée de l'Elbe 1814 en France et 1815 à l'armée du Nord.	
		Lieutenant le	1er	Janvier	1807	De tous les faits les plus brillants de ces Campagnes il en a reçu	
		Capitaine le	3	Juillet	1811	la Croix de la Légion d'honneur, et a été cité à l'ordre de	
		Legionnaire le	15	8bre	1807	l'Armée, à la Bataille de Wittenberg, il a reçu un Coup de feu à la Jambe	
						droite	

Vu par Nous Inspecteur aux Revues soussigné les Pieces du Corps d'Auch ce 16 8bre 1816.
Signé Bezanson

Certifié Véritable par nous Membres du Conseil d'Administration du 3e Regiment de Lanciers de Service Campagnes et Blessures en Effet.
A Auch le 14 Octobre 1816. Ont Signé
André Chef d'Esc. Ch. Martigue Sr Capne Ad. Morin Eugene Demarque Capne

Certifié copie conforme à l'original que j'ai remis à M. signataire à Cambray ce 1er Janvier 1816
Le Comte Durosnel

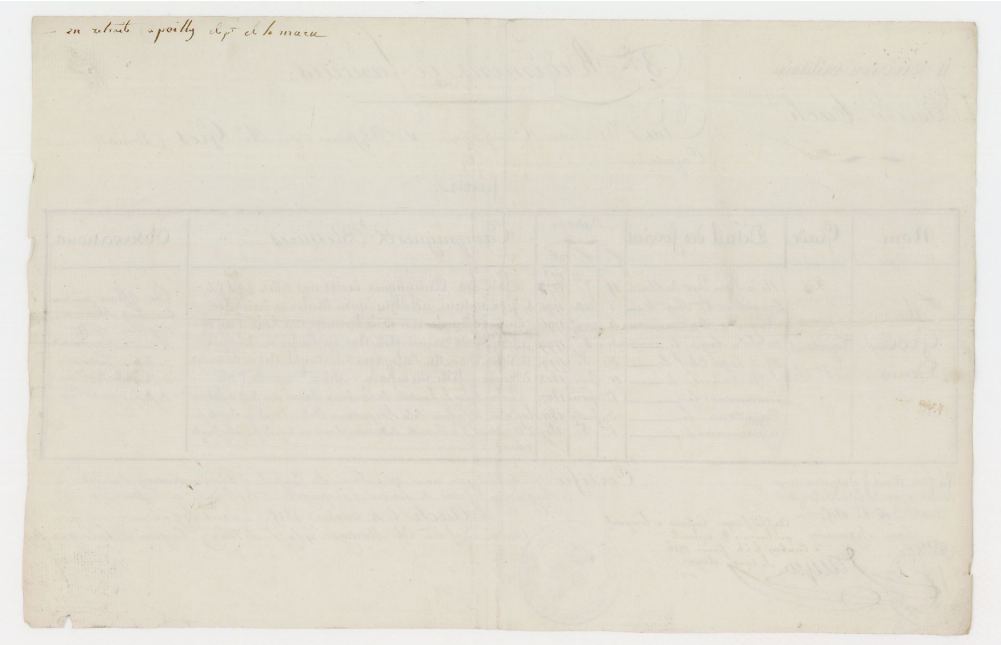

GROS Denis **N° de la notice** : L1206063

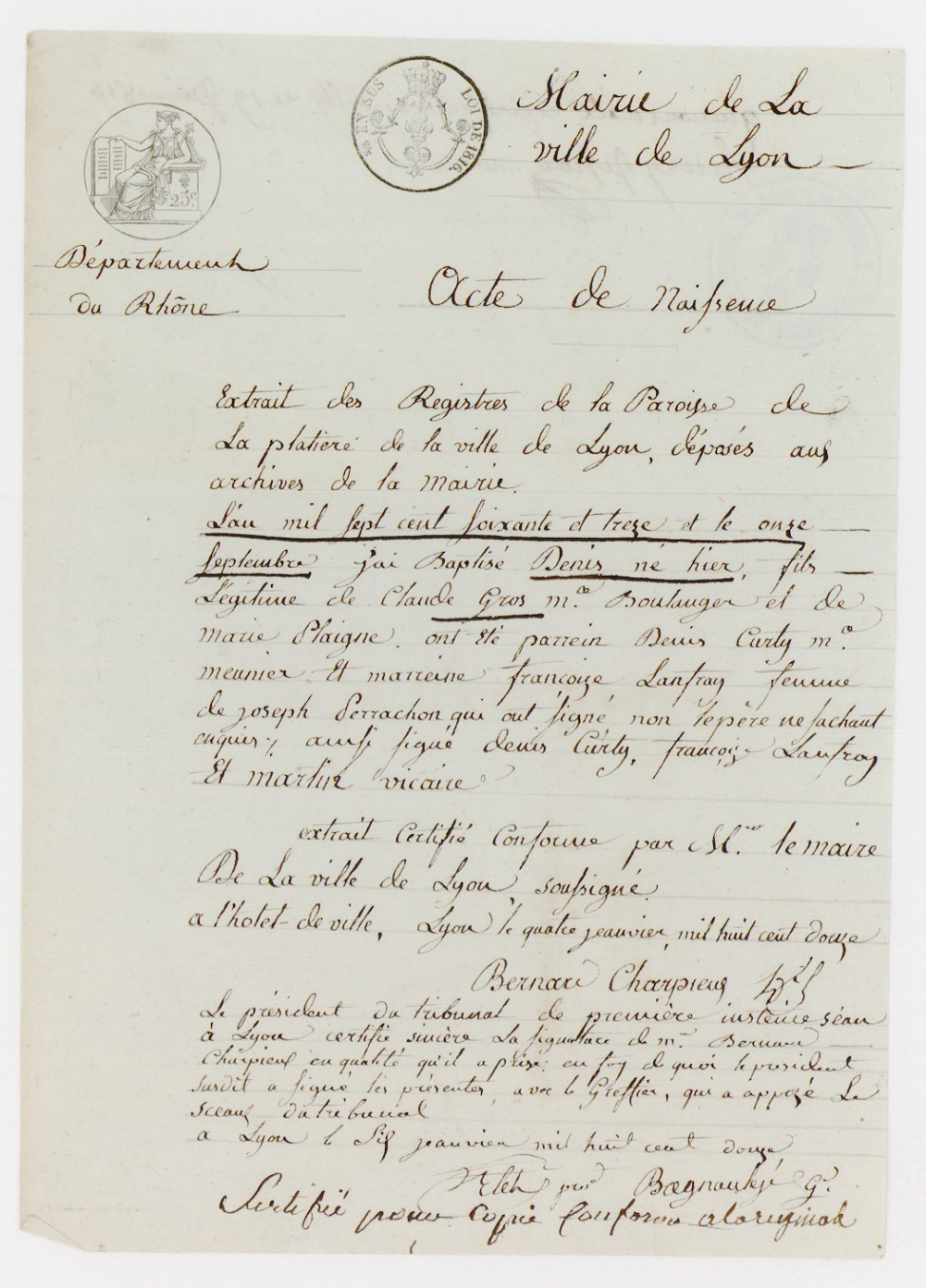

Mairie de La ville de Lyon

Département du Rhône

Acte de Naissance

Extrait des Registres de la Paroisse de La platière de la ville de Lyon, déposés aux archives de la mairie.

L'an mil sept cent soixante et treze et le onze septembre j'ai Baptisé Denis né hier, fils légitime de Claude Gros m.e boulanger et de Marie Plaigne. ont été parrein Denis Curty m.e meunier Et marreine françoize Lanfray femme de joseph Serrachon qui ont signé non lesdits ne sachant enquis et ainsi signé Denis Curty, francois Lanfray Et Marthin vicaire

extrait Certifié Conforme par M.r le maire De La ville de Lyon soussigné a l'hotel-de ville, Lyon le quatre janvier, mil huit cent douze

Bernard Charpieux 1/2

Le président du tribunal de première instance séant à Lyon certifie sincère la signature de m.r Bernard Charpieux en qualité qu'il a prise en foy de quoi le président susdit a signé les présentes, avec le Greffier, qui a apposé le Sceau du tribunal

a Lyon le 5/2 janvier mil huit cent douze

Illegible pour Bagnaudy g.r

Certifié pour copie Conforme a l'original

GROS Denis **N° de la notice** : L1206063

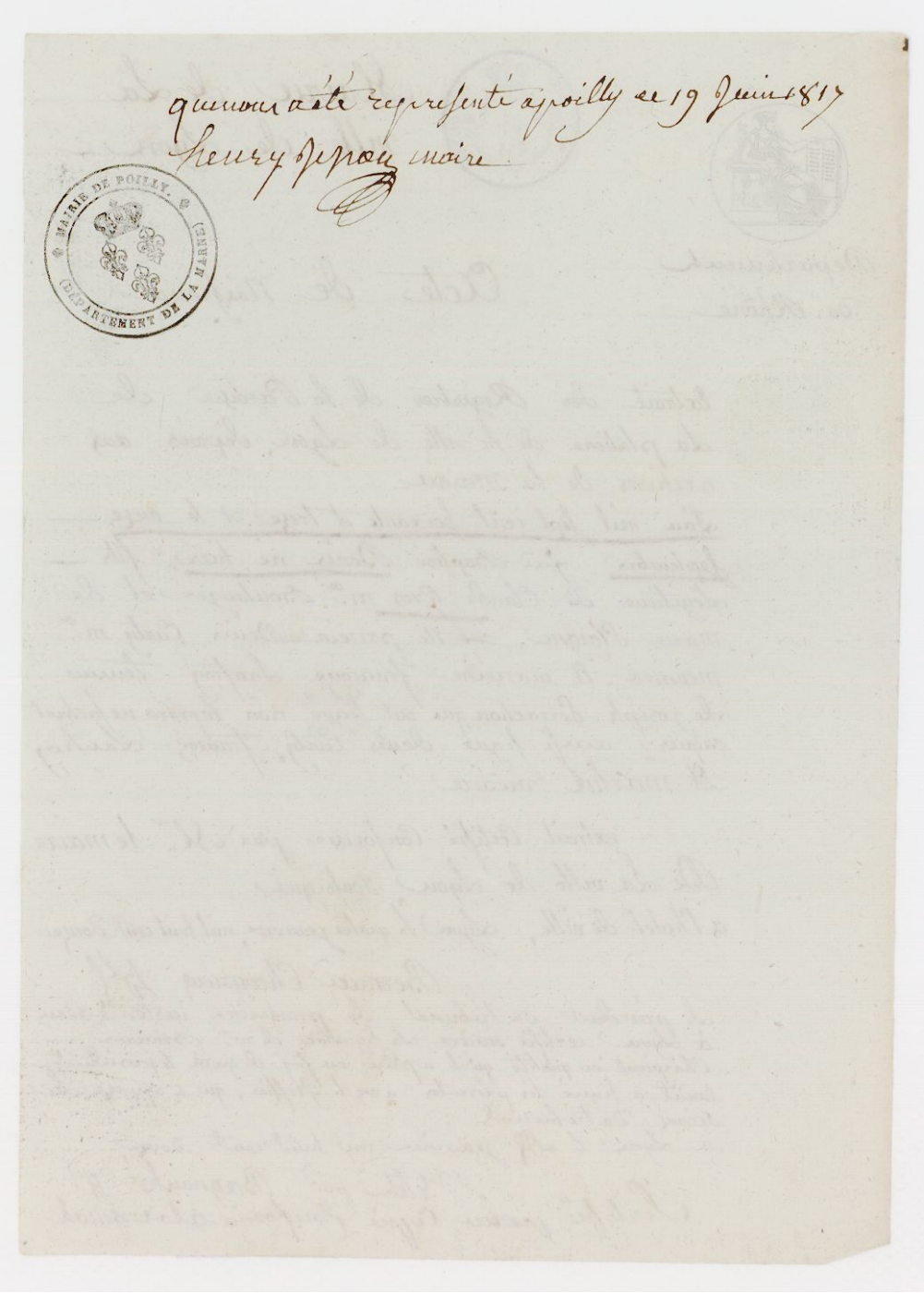

GROS Denis **N° de la notice** : L1206063

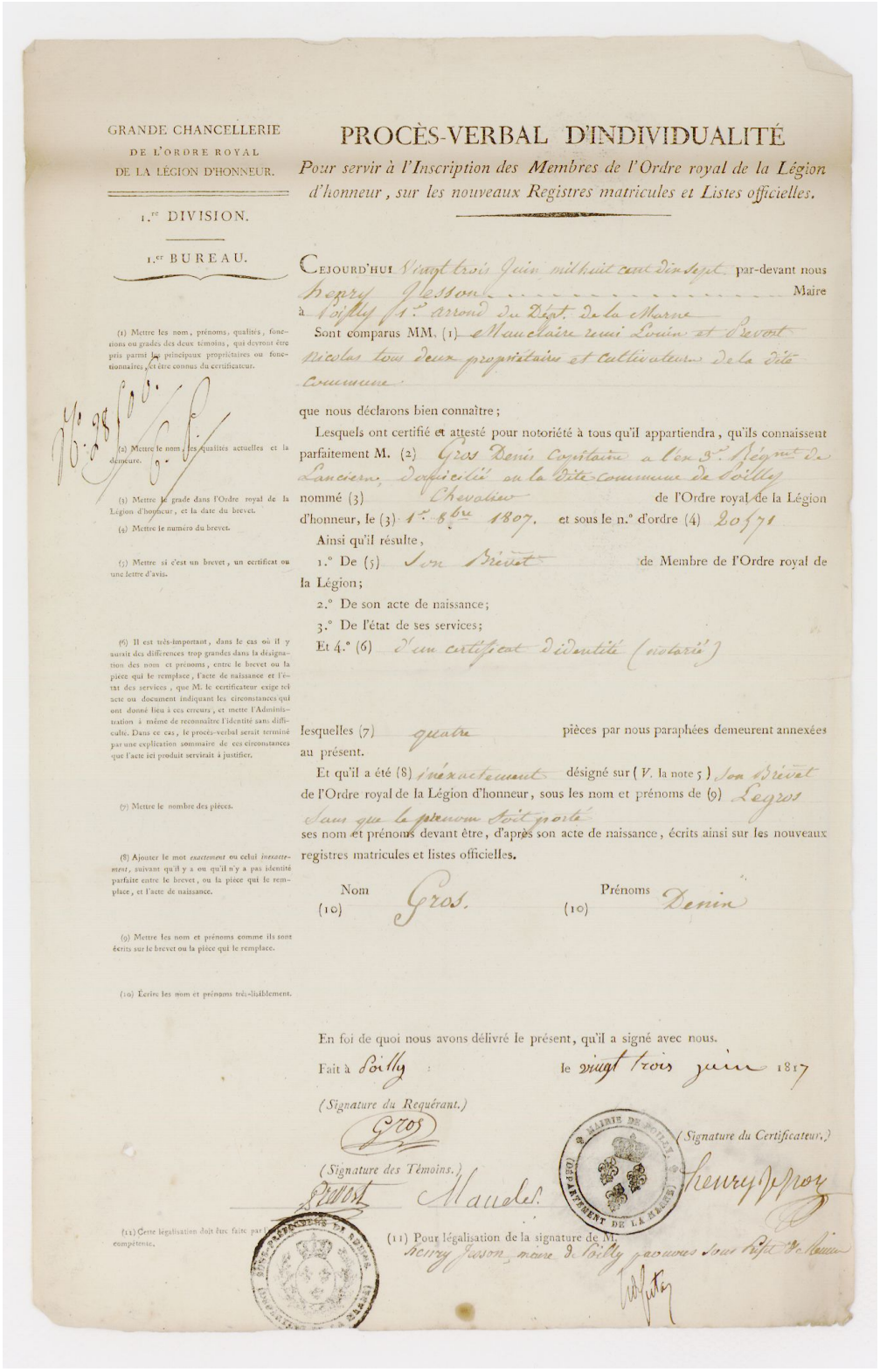

GRANDE CHANCELLERIE
DE L'ORDRE ROYAL
DE LA LÉGION D'HONNEUR.

1.re DIVISION.

1.er BUREAU.

PROCÈS-VERBAL D'INDIVIDUALITÉ

Pour servir à l'Inscription des Membres de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, sur les nouveaux Registres matricules et Listes officielles.

Cejourd'hui Vingt trois Juin mil huit cent dix Sept par-devant nous Henry Jesson Maire à Pöilly 1.er arrond.t du Dépt. de la Marne

Sont comparus MM. (1) Maucleire rené Louis et Devot Nicolas tous deux propriétaire et cultivateurs de la dite Commune

que nous déclarons bien connaître;

Lesquels ont certifié et attesté pour notoriété à tous qu'il appartiendra, qu'ils connaissent parfaitement M. (2) Gros Denis Capitaine a l'ex 3.e Régt.t de Lanciers, domicilié en la Dite Commune de Pöilly

nommé (3) Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, le (3) 1.er 8.bre 1807. et sous le n.° d'ordre (4) 20171

Ainsi qu'il résulte,

1.° De (5) Son Brevet de Membre de l'Ordre royal de la Légion;

2.° De son acte de naissance;

3.° De l'état de ses services;

Et 4.° (6) D'un certificat d'identité (notarié)

lesquelles (7) quatre pièces par nous paraphées demeurent annexées au présent.

Et qu'il a été (8) inexactement désigné sur (*V.* la note 5) Son Brevet de l'Ordre royal de la Légion d'honneur, sous les nom et prénoms de (9) Legros Sans que le prenom soit porté ses nom et prénoms devant être, d'après son acte de naissance, écrits ainsi sur les nouveaux registres matricules et listes officielles.

Nom (10) Gros. Prénoms (10) Denis

En foi de quoi nous avons délivré le présent, qu'il a signé avec nous.

Fait à Pöilly : le vingt trois juin 1817

(*Signature du Requérant.*) Gros

(*Signature des Témoins.*) Devot Maucleire

(*Signature du Certificateur.*) Henry Jesson

(11) Pour légalisation de la signature de M. Henry Jesson, maire de Pöilly par nous Sous-Préfet de Reims

(1) Mettre les nom, prénoms, qualités, fonctions ou grades des deux témoins, qui devront être pris parmi les principaux propriétaires ou fonctionnaires, et être connus du certificateur.

(2) Mettre le nom, les qualités actuelles et la demeure.

(3) Mettre le grade dans l'Ordre royal de la Légion d'honneur, et la date du brevet.

(4) Mettre le numéro du brevet.

(5) Mettre si c'est un brevet, un certificat ou une lettre d'avis.

(6) Il est très-important, dans le cas où il y auroit des différences trop grandes dans la désignation des nom et prénoms, entre le brevet ou la pièce qui le remplace, l'acte de naissance et l'état des services, que M. le certificateur exige tel acte ou document indiquant les circonstances qui ont donné lieu à ces erreurs, et mette l'Administration à même de reconnaître l'identité sans difficulté. Dans ce cas, le procès-verbal serait terminé par une explication sommaire de ces circonstances que l'acte ici produit servirait à justifier.

(7) Mettre le nombre des pièces.

(8) Ajouter le mot *exactement* ou celui *inexactement*, suivant qu'il y a ou qu'il n'y a pas identité parfaite entre le brevet, ou la pièce qui le remplace, et l'acte de naissance.

(9) Mettre les nom et prénoms comme ils sont écrits sur le brevet ou la pièce qui le remplace.

(10) Ecrire les nom et prénoms très-lisiblement.

(12) Cette légalisation doit être faite par l'... compétente.

GROS Denis **N° de la notice** : L1206063

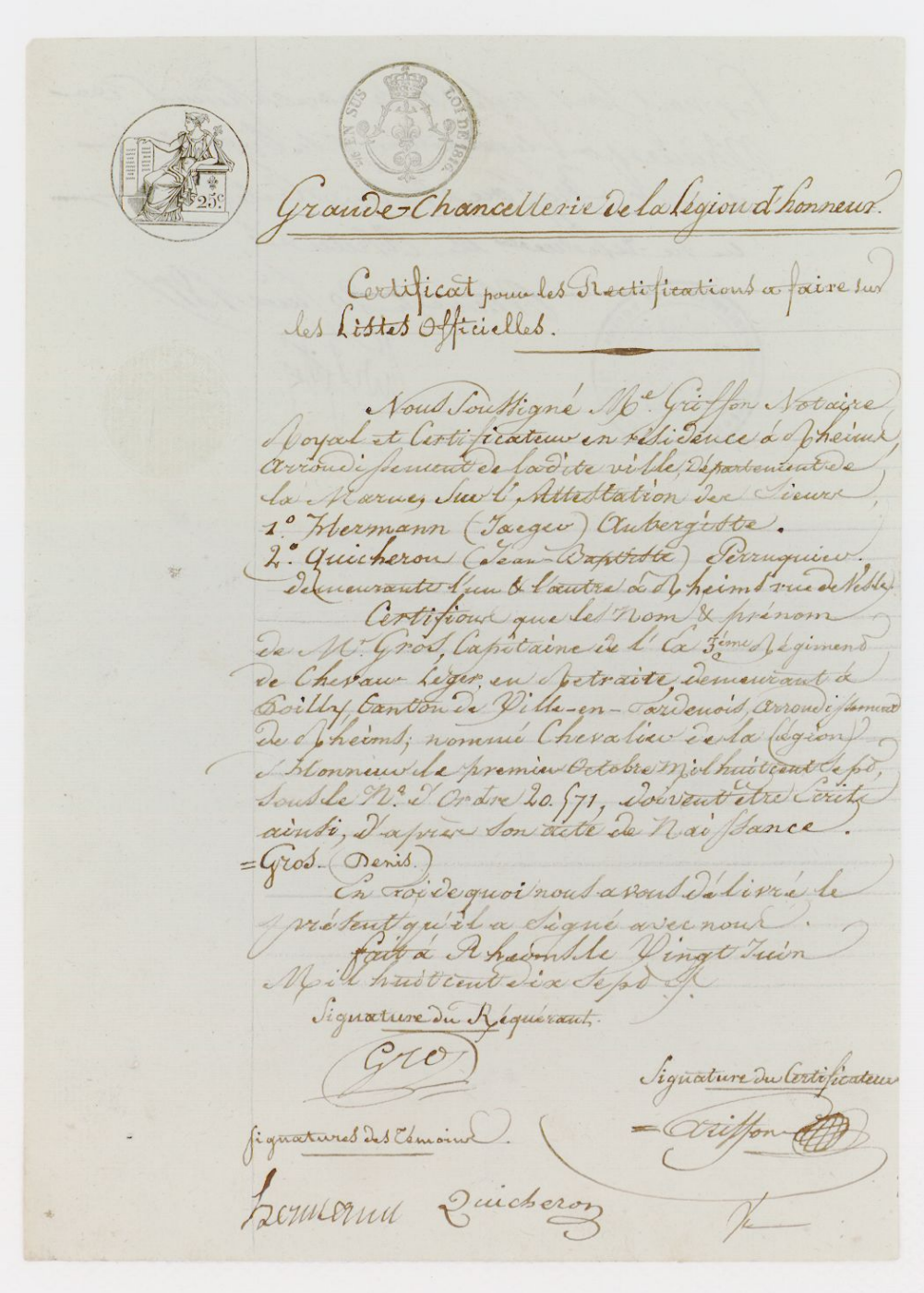

Grande Chancellerie de la Légion d'honneur.

Certificat pour les Rectifications à faire sur les Listes Officielles.

Nous Soussigné Me. Griffon Notaire Royal et Certificateur en résidence à Rheims Arrondissement de ladite ville, Département de la Marne, Sur l'Attestation des Sieurs,
1°. Hermann (Jacques) Aubergiste.
2°. Quicheron (Jean Baptiste) Perruquier.
demeurants l'un & l'autre à Rheims rue de Vesle,
Certifions que les Nom & prénom de Mr. Gros, Capitaine de la 3ème Régiment de Chevaux Légers, en Retraite, demeurant à Coilly, Canton de Ville-en-Tardenois, Arrondissement de Rheims; nommé Chevalier de la Légion d'Honneur le premier Octobre Mil huit cent dix, Sous le No. de l'Ordre 20.571, doivent être écrits ainsi, d'après son acte de Naissance.
=Gros. (Denis.)
En foi de quoi nous avons délivré le présent qui a été signé avec nous.
fait à Rheims le Vingt Juin
Mil huit cent dix Sept.
Signature du Réquérant.
Gros
Signature du Certificateur
Griffon
Signatures des Témoins.
Bernard Quicheron

GROS Denis **N° de la notice** : L1206063

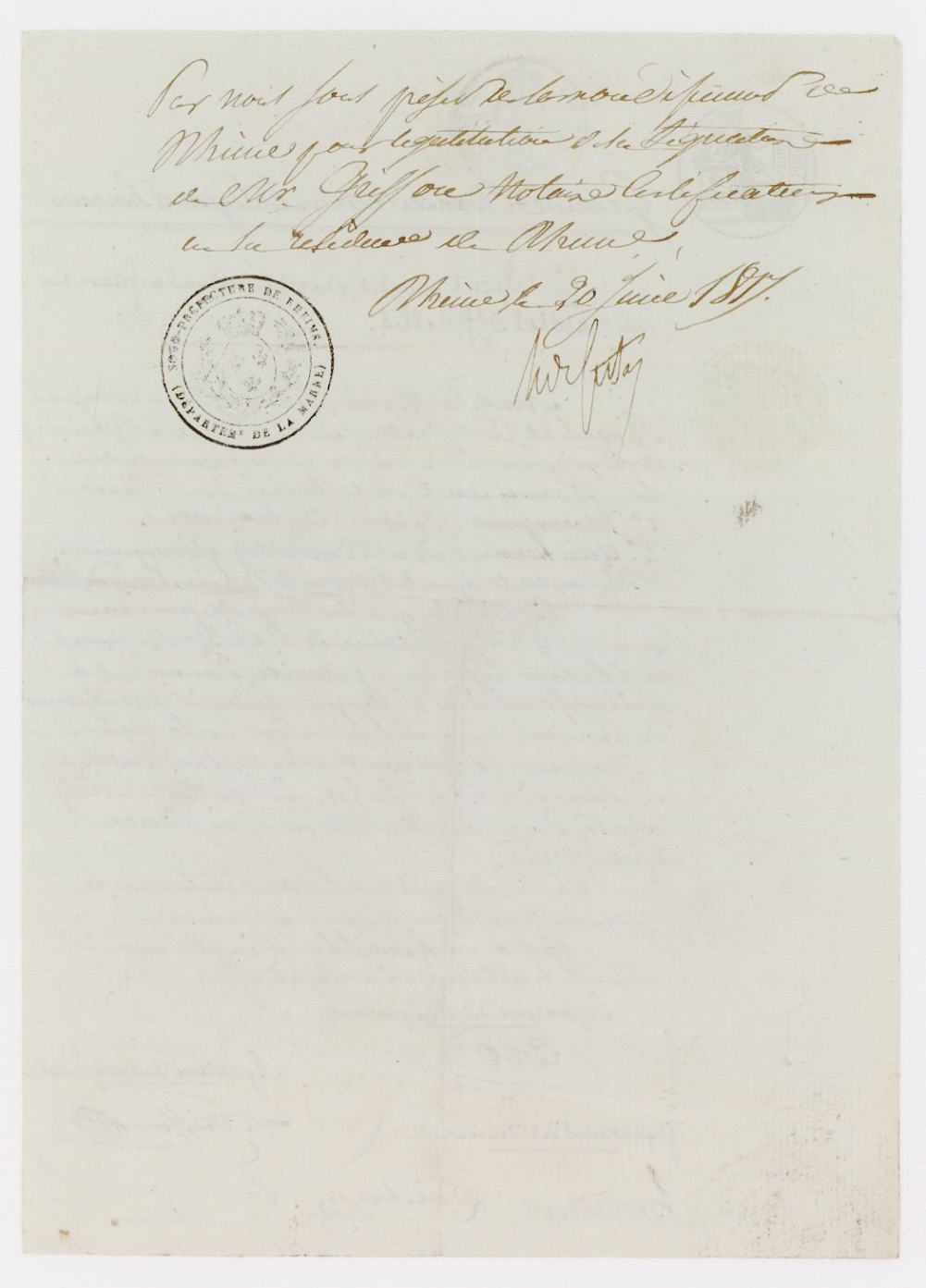

GROS Denis **N° de la notice** : L1206063

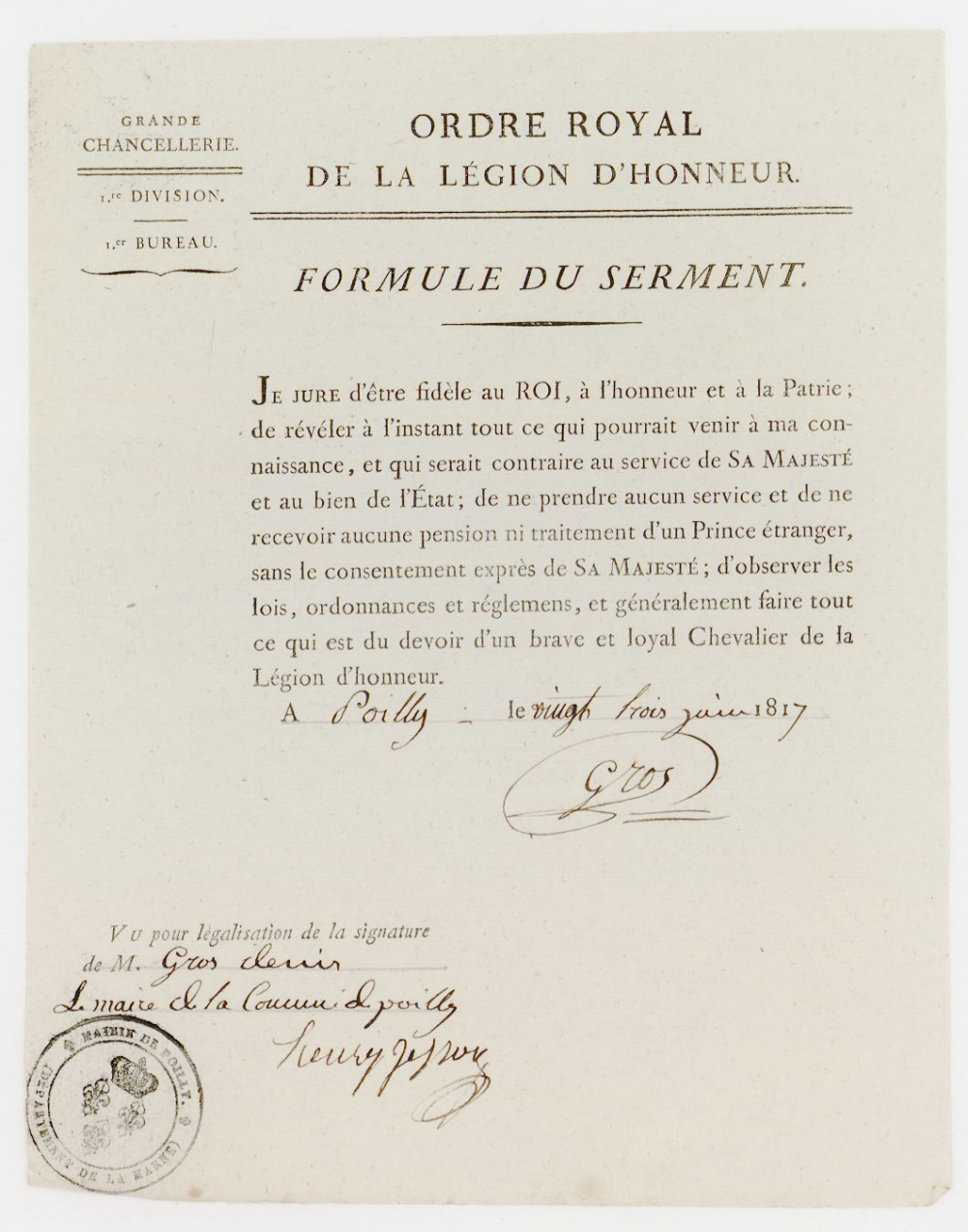

GRANDE CHANCELLERIE.

1.re DIVISION.

1.er BUREAU.

ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR.

FORMULE DU SERMENT.

Je jure d'être fidèle au ROI, à l'honneur et à la Patrie; de révéler à l'instant tout ce qui pourrait venir à ma connaissance, et qui serait contraire au service de Sa Majesté et au bien de l'État; de ne prendre aucun service et de ne recevoir aucune pension ni traitement d'un Prince étranger, sans le consentement exprès de Sa Majesté; d'observer les lois, ordonnances et réglemens, et généralement faire tout ce qui est du devoir d'un brave et loyal Chevalier de la Légion d'honneur.

A Pailly le vingt trois juin 1817

Gros

Vu pour légalisation de la signature de M. Gros denis

Le maire de la Commune de Pailly

Henry Jessor

MAIRIE DE PAILLY (OISE) CANTON DE LA MARCHE

GROS Denis **N° de la notice** : L1206063

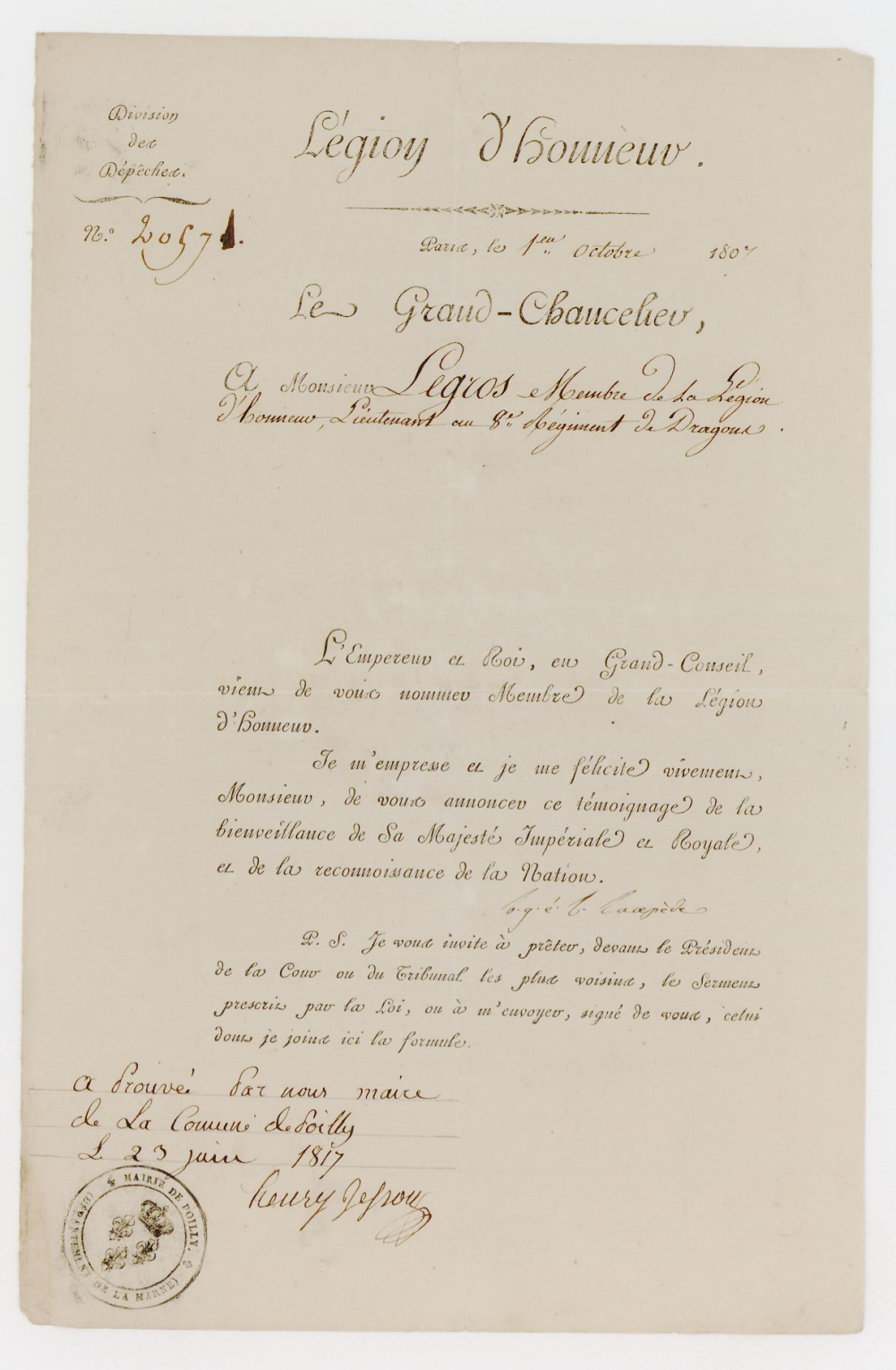

Division des Dépêches.

N.° 20571.

Légion d'Honneur.

Paris, le 1.er Octobre 1807

Le Grand-Chancelier,

A Monsieur Legros Membre de la Légion d'Honneur, Lieutenant au 8.e Régiment de Dragons.

L'Empereur et Roi, en Grand-Conseil, vient de vous nommer Membre de la Légion d'Honneur.

Je m'empresse et je me félicite vivement, Monsieur, de vous annoncer ce témoignage de la bienveillance de Sa Majesté Impériale et Royale, et de la reconnoissance de la Nation.

P. S. Je vous invite à prêter, devant le Président de la Cour ou du Tribunal les plus voisins, le Serment prescrit par la Loi, ou à m'envoyer, signé de vous, celui dont je joins ici la formule.

A Prouvé par nous maire de la Commune de Poilly le 23 juin 1817

Henry Jeffroy

MAIRIE DE POILLY (YONNE)